



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 4260

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les besoins de politique de santé dans le Nord-Pas-de-Calais et notamment sur les constats établis par une enquête récente publiée en mai dernier. Celui d'abord de l'état de sous-effectif de l'agence régionale de santé, parmi « les moins dotées » de France. Celui ensuite de la répartition des crédits des Fonds d'intervention régionaux. Ces fonds destinés au financement d'actions de prévention, d'éducation à la santé, de prise en charge des dépendances, de modernisation des établissements - représentaient 79 millions d'euros pour le Nord-Pas-de-Calais contre par exemple 96 millions d'euros à la région PACA, alors qu'une simple répartition au prorata des populations concernées, justifierait que le Nord-Pas-de-Calais bénéficie d'au moins 84,5 millions. Et ce indépendamment de l'effort de rattrapage que revendique au nom de la solidarité nationale, une région figurant au dernier rang des classements sanitaires et sociaux. Il lui demande les suites que le Gouvernement entend donner à cette double attente d'évolution des effectifs de l'Agence régionale de la santé et de réajustement des crédits des FIR.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4260

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4934